



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 juillet 2022

Le sept juillet deux mil vingt-deux, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BAUD, régulièrement convoqué le trente juin deux mil vingt-deux, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Pascale GILLET, Maire de BAUD.

Etaient présents : Mme Pascale GILLET, M. Philippe ROBINO, M. Eugène LE PEIH, Mme Martine LE LOIRE, M. Patrick GRIGNON, Mme Isabelle BOHELAY, M. Laurent HAMON, Mme Catherine CADORET, Mme Nelly LE HEN, Mme Marie-José LE GUENNEC, Mme Marie-Yvonne ALLANO, M. Philippe LE VESSIER, Mme Elodie AUGUY, M. Maxime PASCO, Mme Magali ROBIC, M. Anthony LUCAS, Mme Séverine LE SAGER, M. Anthony LE HIR, Mme Maëlle L'HINGUERAT, Mme Patricia LE DIAGON, Mme Nelly FOURQUET, Mme Sophie LE PALLEC, M. Gwénéolé JAOUEN, Mme Emmanuelle BOURET, M. Mikael MAHAGNE.

Absents: M. Yvon LE CLAINCHE, M. Franck TRULIN, M. Guillaume SAINT-MICHEL, M. Patrice LE PADELLEC,

Procuration : M. Yvon LE CLAINCHE à M. Philippe ROBINO
M. Franck TRULIN à Mme Martine LE LOIRE
M. Guillaume SAINT-MICHEL à Mme Pascale GILLET
M. Patrice LE PADELLEC à M. Laurent HAMON

Secrétaire de séance : M. Anthony LUCAS

Objet : Lecture des délégations du Maire prises en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des collectivités territoriales,

Vu les délégations accordées au Maire lors du Conseil Municipal du 04 juin 2020, Madame Le Maire rend compte au Conseil Municipal des décisions prises à savoir :

Délégation n° 12-2022 : Signature du contrat d'entretien et de maintenance de la plateforme élévatrice du Scaouët : société ASCIER (77) – 500 € HT / an

Délégation n° 13-2022 : Signature du contrat de prêt pour la réalisation d'un emprunt de 1 500 000 € - programme d'investissement 2022 : Crédit Agricole Morbihan – taux fixe de 1,60 % sur 15 ans.

Délégation n° 14-2022 : Signature d'un bail professionnel – bureau centre associatif : GIE TO 56 – 650 € / mois pour 6 ans.

Délégation n° 15-2022 : Signature de l'avenant n° 1 au contrat de maîtrise d'œuvre pour la rénovation et l'extension de l'ancien collège : forfait définitif d'honoraires – 10,14 % sur 1 389 500 € HT de travaux soit 140 820 € HT.

Délégation n°16-2022 : signature des marchés de travaux de la rénovation énergétique de l'école du centre.

Lot 1 – bardage ext. isolé bois-composite-alu. laqué : ACM (Quistinic)	150 675,50 € HT
Lot 2 - étanchéité PVC : SEO (Caudan)	125 284,67 € HT
Lot 3 – serrurerie : LORANS LAMOUR (Pontivy)	12 094,00 € HT
Lot 4 – peinture ravalement : ARMOR PEINTURE (Hennebont)	9 467,86 € HT
Lot 5 – isolation thermique par l'extérieur : DIAS BATISTA (Plélo)	84 422,46 € HT

**Pour extrait certifié conforme
Le Maire,**

Le Maire,



Pascale GILLET